

Annexes

Abus de faiblesse et Emprise mentale

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	17/03/2014
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	ETLL1404845A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000028725302

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] En outre, les éléments de signalisation doivent être compréhensibles notamment par les personnes atteintes de déficience mentale. Visibilité : Les informations doivent être regroupées. [...]

[...] énoncées ci-après garantissent que tous les logements puissent être visités par une personne handicapée et occupés par une personne sourde, malentendante, aveugle, malvoyante ou présentant une déficience mentale [...]

[...] Une chambre, ou la partie du studio aménagée en chambre, accessible, offre, en dehors du débatement de la porte et de l'emprise du lit de dimensions minimales 0,90 × 1,90 mètre pour les logements conçus [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE ETLL1404845A du 17 mars 2014, « Annexes ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000028725302> (consulté le 31 août 2026).